



TITRE PROFESSIONNEL

AGENT·E DE MAINTENANCE DES BÂTIMENTS EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Formation en alternance en entreprise et en centre de formation

Ce titre est enregistré au RNCP 35510 depuis le 20/04/2021 et jusqu'au 18/04/2026

L'agent·e de maintenance des bâtiments réalise la maintenance courante à l'intérieur des bâtiments. Elle·il intervient dans des établissements recevant du public (ERP) pour la maintenance de l'installation électrique, de l'installation thermique et sanitaire et de l'enveloppe intérieure d'un bâtiment (placoplâtre, peinture, etc). Cela nécessite de sa part un « réflexe prévention » pour se protéger et protéger les autres pendant et après son intervention.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation certifiante de niveau 3 de 12 mois dont 448h en centre de formation vous prépare aux 3 certificats de compétences du Titre Professionnel AMB.

PRÉREQUIS, MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- | Maîtrise de la langue française à l'oral, à l'écrit et de l'outil informatique.
- | Test de positionnement et entretien individuel à l'entrée en formation.
- | Le délai de rentrée en formation dépend de la programmation et des places disponibles : nous consulter pour en savoir plus.

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

3 Certificats de compétences professionnelles & compétences transversales

Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment.

Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment.

Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment.

Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment.

Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment.

Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment.

Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment.

Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation sanitaire d'un bâtiment.

Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment.

Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment.

Compétences transversales :

Communiquer, organiser ses actions, respecter des règles et des procédures, mobiliser les environnements numériques. Ces items sont évalués en session d'examen.

LES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- | Pédagogie de la découverte basée sur l'expérimentation : cas à traiter, mise en situation.
- | Alternance de travaux pratiques et apports théoriques.

MODALITÉS DE LA FORMATION

- | Formation certifiante de niveau 3 en alternance pendant 1 an.
- | 3 semaines en entreprise, 1 semaine en atelier.
- | Niveau de rémunération en fonction de l'âge.

PUBLIC CONCERNÉ

- | Jeune âgé-e de 16 à 25 ans.
- | 25 ans et plus.
- | Demandeur-se d'emploi.
- | Bénéficiaire du RSA, ASS ou AAH.
- | Bénéficiaire d'un contrat unique d'insertion.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- | Evaluations formatives tout au long de la formation.
- | La présentation à l'examen du titre professionnel d'AMB et à l'habilitation électricité B1BR et SST.
- | À l'issue de la formation, une attestation de formation est délivrée.

CERTIFICATION

- | Titre professionnel inscrit au RNCP de niveau 3.
- | Mise en situation professionnelle, questionnaire professionnel, entretien technique et final avec un jury composé de deux professionnels.

SUITES DE PARCOURS

Services techniques et de maintenances de structures publiques ou privées (collectivités territoriales, communes, centres de loisirs, campings, hôtellerie de plein air, sociétés de service d'aide à domicile...).

FINANCEMENT

- | Contrat de professionnalisation pris en charge par l'entreprise et son OPCO.



LIEU DE LA FORMATION

- | FORT DE FEYZIN, 8 Rte du Dr Jean Long, 69320 FEYZIN
- | Atelier outillé adapté au métier préparé.
- | Salle de formation équipée d'outils numériques.
- | Espace de restauration sur place : coin cuisine équipée pour prendre son repas sur place.
- | Espace ressources documentaires numérisées.

CONTACT

09 50 00 60 80
contact@lesclesdelatelier.fr
www.lesclesdelatelier.fr

La formation est ouverte aux personnes en situation de handicap. Veuillez nous contacter afin d'identifier les éventuels aménagements : pc@lesclesdelatelier.fr



FICHE(S) ROME DE RATTACHEMENT : 1203 Maintenance des bâtiments et des locaux

DOMAINE D'ACTIVITE : Niveau 3 (Cadre national des certifications 2019) ; Convention(s) : Code(s) NSF : 230r - Entretien général des bâtiments

Les clés de l'Atelier - 43 chemin du Pras - Lyon - La Mulatière 69 350 - 09 50 00 60 80 - contact@lesclesdelatelier.fr - www.lesclesdelatelier.fr



Notre organisme de formation est certifié Qualiopi pour nos actions de formation

Mis à jour le 15/01/2024